## Lettre ouverte à Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme et Madame la 5<sup>ème</sup> Adjointe et référente du village de Cahaignes,

Monsieur Jérôme Richard Madame Angelina Bylykbashi Mairie de Vexin-sur-Epte

Cahaignes, le 24 juin 2023

Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme, Madame la 5<sup>ème</sup> Adjointe et référente du village de Cahaignes,

Nous venons de prendre connaissance de l'OAP Cahaignes contenue dans l'arrêt du PLU de Vexin-sur-Epte qui vient d'être soumis à l'enquête publique.

Nous sommes étonnés de constater que c'est finalement la création d'un minimum de 7 logements que vous envisagez de rendre possible en lieu et place de l'actuelle Mairie-École de l'ancienne commune de Cahaignes.

En effet, aussi bien Monsieur le Maire que vous-même, Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme, avez toujours parlé de maintenir l'existence d'une salle communale permettant d'accueillir des réunions d'habitants et une vie associative de village tout en rendant possible la construction de « deux ou trois logements à vocation sociale », destinés à de jeunes couples ou à des seniors, originaires de Vexin-sur-Epte, pour leur permettre de rester sur leur commune.

La vocation sociale de ce projet tel que vous l'exprimiez nous a toujours semblé pertinente et vertueuse.

Or, le document présenté à l'enquête publique n'est pas du tout conforme aux principes que vous promouviez. Nous constatons, d'une part que l'espace laissé à la vie du village et de ses habitants est réduite à la fonction, assez floue, d'un « tiers-lieu », et d'autre part que les « deux ou trois logements » à vocation sociale annoncés se sont transformés en « logements intergénérationnels » auxquels s'ajouteraient « environ cinq logements » et les parkings associés. Tout cela sur une surface contrainte, difficile d'accès, voire dangereuse, puisque le passage qui y mène interdit aux voitures de se croiser, et alors même que vous voulez « valoriser le patrimoine du village visible depuis la rue Saint-André ».

Au demeurant, nous nous interrogeons sur la pertinence de certains des paramètres qui semblent avoir guidé votre raisonnement dans l'élaboration de ce PLU. Votre volonté de créer de nouveaux logements pour de nouveaux arrivants n'est à l'évidence

supportée, ni par la tendance démographique observée ces dernières années (le rapport de présentation du projet de PLU constate « une diminution de la population sur la période récente (2013-2018) », ni par la croissance des emplois qui seront créés sur le territoire de Vexin-sur-Epte (le même rapport de présentation fait état de 132 emplois perdus entre 2013 et 2018, soit une diminution de 16%, et regrette que « la commune n'offre que peu de foncier pour les activités souhaitant se pérenniser ou se développer sur la commune »). Alors, quel est l'intérêt, pour les habitants de Cahaignes, qui voient par ailleurs d'autres opérations immobilières d'envergure abîmer l'environnement et leur cadre de vie (le Bois de la rue Saint André qui vient d'être rasé par exemple), d'aggraver le malaise qui hante nos villages, devenus ces dernières années, contre leur gré, de véritables villages-dortoirs ?

Encore une fois, Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme et Madame l'Adjointe, référente de Cahaignes, après cette carrière d'argile que vous laissez tranquillement s'installer, sans vous y être jamais vraiment opposés, nous constatons que, si vous maitrisez à la perfection, aussi bien les rouages infernaux des processus administratifs (le document soumis à l'enquête publique ne compte pas moins de 900 pages (!) que le vocabulaire dans l'air du temps des parfaits communicants, vous semblez en revanche totalement ignorer les ingrédients qui sont nécessaires à l'élaboration d'une vie sociale harmonieuse.

Nous comprenons que le temps presse ; l'enquête publique prendra fin dans trois semaines. Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir organiser sans délai une réunion publique afin que vous puissiez apporter les réponses aux nombreuses questions que nous nous posons et que se posent sûrement les habitants des autres villages de Vexin-sur-Epte.

Avec nos respectueuses salutations,

Les membres du conseil de l'association Vexin Nature Qualité de Vie : Charles Allaire, Didier Anfry, Sophie Arouet, Olivier Chaumier, Patrick Coez, Bertrand Hard, Isabelle Hautemer, Philippe Lebranchu, Françoise Renault, Alain Riou

To the Belline

Copie : M. Thomas Durand – Maire de Vexin-sur-Epte

M. Bernard Poquet - Président de la commission d'enquête publique